

Amundi Label ISR Actions Europe UCITS ETF Acc

ACTIONS ■

Article 8 ■ Label ISR

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/05/2026

Données clés (Source : Amundi)

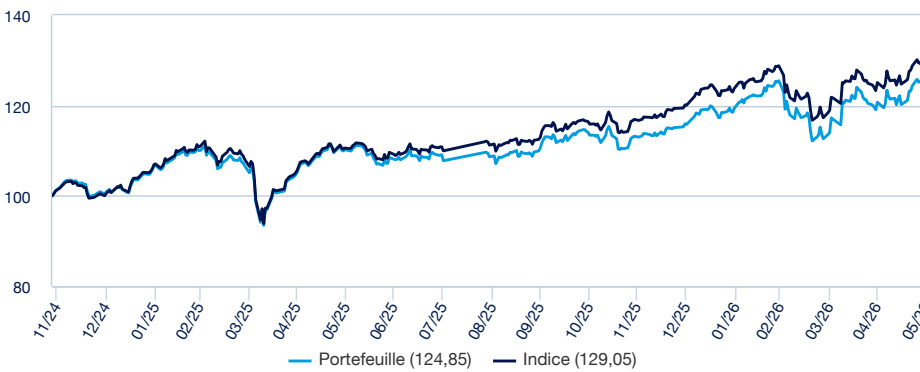
Valeur Liquidative (VL) : **12,49 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **29/05/2026**
Code ISIN : **FR001400SDI8**
Actif géré : **144,57 (millions EUR)**
Devise de référence du compartiment : **EUR**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Indice de référence : **MSCI EUROPE**

Objectif d'investissement

Amundi Label ISR Actions Europe UCITS ETF a pour objectif d'obtenir une exposition aux grandes et moyennes capitalisations boursières des marchés développés européens tout en améliorant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») dans le processus de sélection et d'analyse des titres du portefeuille par rapport à l'indice MSCI Europe (« l'Indicateur de Référence »). Ce fonds est géré activement. Pour plus d'information, veuillez-vous reporter au prospectus du fonds ou au DIC.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	31/12/2025	30/04/2026	27/02/2026	30/05/2025	-	-	-	27/11/2024
Portefeuille	7,80%	3,41%	-0,51%	13,28%	-	-	-	24,85%
Indice	7,50%	3,16%	0,19%	16,70%	-	-	-	29,05%
Ecart	0,31%	0,25%	-0,70%	-3,42%	-	-	-	-4,20%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021
Portefeuille	14,77%	-	-	-	-
Indice	19,39%	-	-	-	-
Ecart	-4,61%	-	-	-	-

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

Le label « Indice » mentionné dans les pages suivantes correspond à l'indicateur de référence mentionné dans le prospectus ou DIC du fonds

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	14,13%	-	14,83%
Volatilité de l'indice	12,75%	-	14,31%
Ratio de sharpe	0,80	-	0,87

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an. L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

ACTIONS ■

Rencontrez l'équipe

**Lionel Brafman**

Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie

**Jerome Gueguen**

Gérant de portefeuille

**Vincent Masson**

Gérant suppléant

Commentaire de gestion

L'activité économique de la zone euro s'est dégradée en mai, du fait de la hausse durable des prix du pétrole et d'une perte de pouvoir d'achat des ménages. La croissance du PIB au T1 est ressortie à +0,8 % en glissement annuel, en net recul par rapport aux +1,3 % du T4 2025. Les premières enquêtes pour les indicateurs avancés de mai envoient un signal préoccupant : le HCOB Composite PMI flash recule à 47,5 (contre 48,8 en avril), tandis que le HCOB Services PMI flash chute à 47,6 - son plus bas niveau depuis 62 mois, illustrant la détérioration rapide du secteur tertiaire, notamment en Allemagne. Le secteur manufacturier affiche une résistance relative, soutenu par des commandes anticipées des industriels cherchant à sécuriser leurs approvisionnements avant de nouvelles hausses de prix. Cependant, la production industrielle de la zone euro a reculé de -2,1 % en mars en variation annuelle, avec un recul de -3 % pour l'Allemagne. La confiance des consommateurs progresse légèrement en mai, mais reste à un niveau très faible, les effets du choc énergétique n'étant pas encore totalement absorbés. Le taux de chômage de la zone euro est resté stable à 6,2 %.

L'inflation a rebondi en avril à +3,0 % en glissement annuel (contre +2,6 % en mars), tirée par les prix de l'énergie qui bondissent de +10,9 % sur un an (contre +5,1 % en mars). L'inflation cœur, en revanche, ralentit légèrement à +2,2 % (contre +2,3 %), et les prix des services décélèrent à +3,0 % (contre +3,2 %), ce qui indique que la transmission aux prix sous-jacents reste pour l'instant limitée. Dans ce contexte de stagflation la BCE a maintenu ses taux directeurs inchangés, avec un taux de dépôt à 2,0 % et un taux de refinancement à 2,15 %, mais les marchés anticipent désormais deux à trois hausses de 25 points de base d'ici fin 2026.

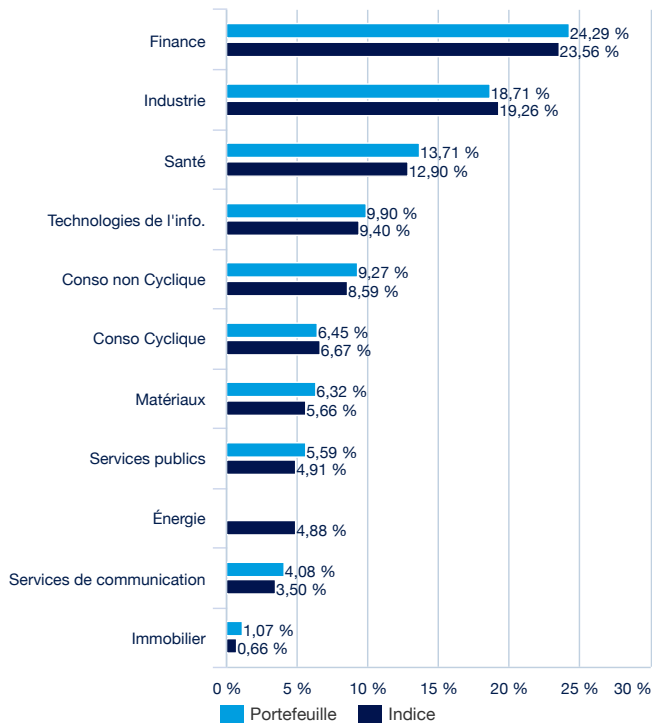
Au Royaume-Uni, l'économie affiche une dynamique plus solide qu'attendu au T1, avec un PIB en hausse de +0,6 % en variation trimestrielle, principalement tiré par les services. Les ventes au détail de mars ont surpris à la hausse à +0,7 % en variation mensuelle, mais cela reflète en partie des achats anticipés des ménages face à la hausse de prix. Le S&P Global Manufacturing PMI de mai ressort à 51,4, en recul par rapport aux 53,6 d'avril, signalant un ralentissement du secteur industriel, tandis que le secteur des services maintient son expansion. Le taux de chômage est resté stable à 5,2 % en mars. L'inflation a poursuivi sa remontée à 3,3 % en mars, principalement à cause de l'énergie, même si l'inflation sous-jacente a légèrement ralenti à 3,1 %. Dans ce contexte, la Banque d'Angleterre a laissé son taux directeur inchangé à 3,75 %, tout en restant prudente, alors que le marché anticipe encore plusieurs hausses de taux cette année.

Dans cet environnement, le MSCI Europe NR a clôturé à 3.16% sur le mois de mai contre 3.41% pour le fonds.

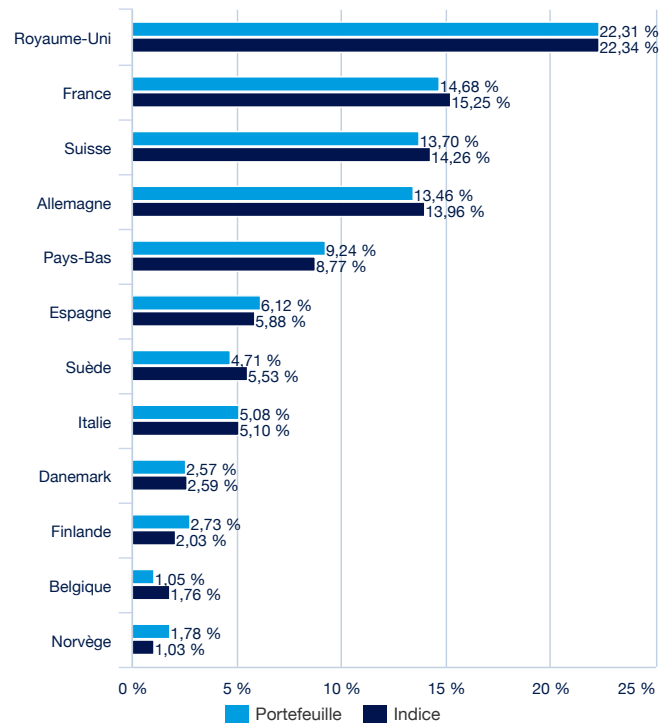
ACTIONS ■

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi)



Répartition géographique (Source : Amundi)



Principales lignes du portefeuille (Source : Amundi)

	Portefeuille
ASML HOLDING NV	5,20%
HSBC HOLDING PLC GBP	2,75%
NOVARTIS AG-REG	2,72%
ASTRAZENECA GBP	2,26%
SIEMENS AG-REG	2,25%
BANCO SANTANDER SA MADRID	1,99%
ABB LTD-REG	1,90%
ALLIANZ SE-REG	1,84%
SCHNEIDER ELECT SE	1,70%
UNILEVER PLC (GBP)	1,62%
	24,22%

Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Actions**
Exposition : **Europe**

Nombre de valeurs du portefeuille : **187**



ACTIONS ■

Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Asset Management
Valorisateur	SOCIETE GENERALE
Dépositaire	SGSS - Paris
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
Date de création de la classe	27/11/2024
Date de la première VL	27/11/2024
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Actions internationales
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR001400SDI8
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,20%
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Enveloppe fiscale	-
Clôture fiscale	Mars
Teneur marché principal	SOCIETE GENERALE

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Horaires de cotation	Devise	Mnémo	Ticker Bloomberg	RIC Reuters
Euronext Paris	-	EUR	-	ISRA FP	ISRA.PA

Contact

Contact ETF vente

France & Luxembourg	+33 (0)1 76 32 65 76
Allemagne & Autriche	+49 (0) 800 111 1928
Italie	+39 02 0065 2965
Suisse (Allemand)	+41 44 588 99 36
Suisse (Français)	+41 22 316 01 51
Royaume-Uni (Retail)	+44 (0) 20 7 074 9598
Royaume-Uni (Instit)	+44 (0) 800 260 5644
Pays-Bas	+31 20 794 04 79
Pays Nordiques	+46 8 5348 2271
Hong Kong	+65 64 39 93 50
Espagne	+34 914 36 72 45

Contact ETF Capital Market

Téléphone	+33 (0)1 76 32 19 93
Bloomberg IB Chat	Capital Markets Amundi ETF Capital Markets Amundi HK ETF

Contact ETF Courtiers

BNP Paribas	+33 (0)1 40 14 60 01
Kepler Cheuvreux	+33 (0)1 53 65 35 25

Contact Amundi

Amundi ETF
 90 bd Pasteur
 CS 21564
 75 730 Paris Cedex 15 - France
Hotline : +33 (0)1 76 32 47 74
info-etf@amundi.com

ACTIONS ■

Fournisseurs d'indices

L'indice MSCI Europe a été utilisé par Amundi comme univers de référence pour la sélection des entreprises utilisées comme base pour le Amundi Label ISR Actions Europe UCITS ETF. MSCI ne sponsorise, ne soutient, ne promeut ni n'approuve de quelque manière que ce soit le Amundi Label ISR Actions Europe UCITS ETF. MSCI n'a pas été et n'est en aucun cas impliqué dans la création, le calcul, la maintenance ou la revue du Amundi Label ISR Actions Europe UCITS ETF Amundi. Le MSCI Europe a été fourni "en l'état". MSCI, chacune de ses filiales et toute autre personne impliquée dans la construction, le calcul ou la création de l'indice MSCI Europe (collectivement, les "Parties MSCI") déclinent expressément toute responsabilité (y compris, sans limitation, toute responsabilité d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, d'actualité, de non-contrefaçon, de négociabilité et d'adéquation à un usage particulier). Sans limiter ce qui précède, en aucun cas les Parties MSCI ne pourront être tenues responsables des dommages directs, indirects, spéciaux, accessoires, punitifs, consécutifs (y compris, sans limitation, les pertes de bénéfices) ou tout autre dommage lié à l'indice MSCI Europe ou au Amundi Label ISR Actions Europe UCITS ETF.

Source : MSCI Inc. Les informations de MSCI ne peuvent être utilisées que pour un usage interne, ne peuvent être reproduites ou redistribuées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisées comme base ou composante d'instruments financiers, de produits ou d'indices. Aucune des informations de MSCI n'est destinée à constituer un conseil en investissement ou une recommandation de prendre (ou de s'abstenir de prendre) une décision d'investissement quelconque et ne peut être utilisée comme telle. Les données historiques et les analyses ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de toute performance future, analyse, prévision ou prédiction. Les informations de MSCI sont fournies "telles quelles" et l'utilisateur de ces informations assume tous les risques liés à leur utilisation. MSCI, chacune de ses filiales et toute autre personne impliquée dans la compilation, le calcul ou la création de toute information de MSCI (collectivement, les "parties MSCI") décline expressément toutes les garanties (y compris, sans limitation, toute garantie d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, de rapidité, de non-contrefaçon, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) concernant ces informations. Sans limiter ce qui précède, en aucun cas une partie MSCI ne pourra être tenue responsable de tout dommage direct, indirect, spécial, accessoire, punitif, consécutif (y compris, sans limitation, les pertes de bénéfices) ou tout autre dommage. Le(s) produit(s) mentionné(s) ici ne sont pas parrainés, approuvés, émis, vendus ou promus par MSCI. (www.msci.com).

Avertissement

Le fonds présente un risque de perte en capital non mesurable. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir. Pour plus de détails concernant les risques et avant tout investissement, consultez le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (« DICI ») et le prospectus de ce fonds, disponibles en français sur simple demande ou sur le site amundiETF.fr. Les informations contenues dans ce document sont issues de sources considérées comme fiables. Amundi ne peut cependant en garantir l'exactitude et se réserve la possibilité de modifier à tout moment les analyses présentées ci-avant. Ce document non contractuel ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente portant sur le fonds mentionné, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. La politique de transparence et des informations sur la composition des actifs des fonds sont disponibles sur amundiETF.com. La valeur liquidative indicative est publiée par les bourses. Les parts des Fonds acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues au Fonds. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils achètent des parts et reçoivent moins que la valeur liquidative actuelle à la revente. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire. Liste complète des brokers et market makers disponible sur : amundiETF.com. Des frais d'intermédiaires financiers s'appliquent. Uniquement pour les fonds SFDR 8 et SFDR 9 Veuillez noter que ce fonds est géré de manière passive et réplique un indice sous-jacent dont la méthodologie vise à fournir une large exposition au marché sans appliquer d'exclusions ou d'intégration ESG. Par conséquent, vous pouvez être exposé à des titres susceptibles d'être impliqués dans de sérieuses controverses, comportant des risques ou ayant un impact négatif sur les facteurs de durabilité. Veuillez-vous référer à la documentation juridique et à la méthodologie de l'indice pour plus de détails. Si vous souhaitez envisager une alternative ESG, vous trouverez un large éventail d'options dans notre gamme d'investissement responsable.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

ACTIONS ■

Certaines informations © 2021 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec permission. Bien que les fournisseurs d'informations d'Amundi, y compris, sans s'y limiter, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les «Parties ESG»), obtiennent des informations (les «Informations») auprès de sources qu'elles jugent fiables, aucune des parties ESG ne garantit ni l'originalité, l'exactitude et / ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document et déclinent expressément toutes les garanties expresses ou implicites, y compris celles de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. Les informations ne peuvent être utilisées que pour votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent pas être utilisées comme base ou composante de tout instrument financier, produit ou indice. De plus, aucune des informations ne peut être utilisée en soi pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Aucune des parties ESG ne sera tenue responsable des erreurs ou omissions en relation avec les données contenues dans le présent document, ni de toute responsabilité pour tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou tout autre dommage (y compris les profits perdus), même en cas de notification de la possibilité de tels dommages.

Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr/>).

Classification SFDR*



Ce compartiment reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'[Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

ACTIONS ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

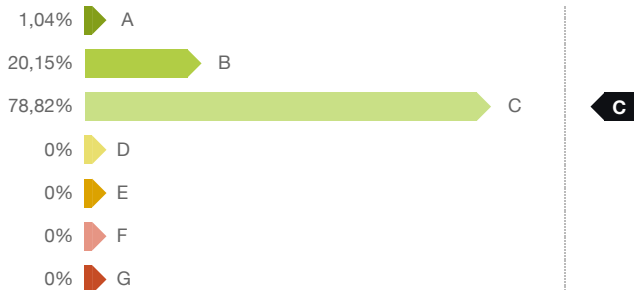


NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG

100% MSCI EUROPE

Répartition du portefeuille par notation ESG¹

Scores et Notes ESG

	Portefeuille	Indice
E Score	0,97	0,73
S Score	0,93	0,65
G Score	0,82	0,44
Score ESG moyen	1,19	0,80
Note ESG moyenne	C	C

Couverture de l'analyse ESG¹ (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	188
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Label ISR



Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

MorningstarSustainabilityRatingDate :
31/03/2026

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

¹ Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.

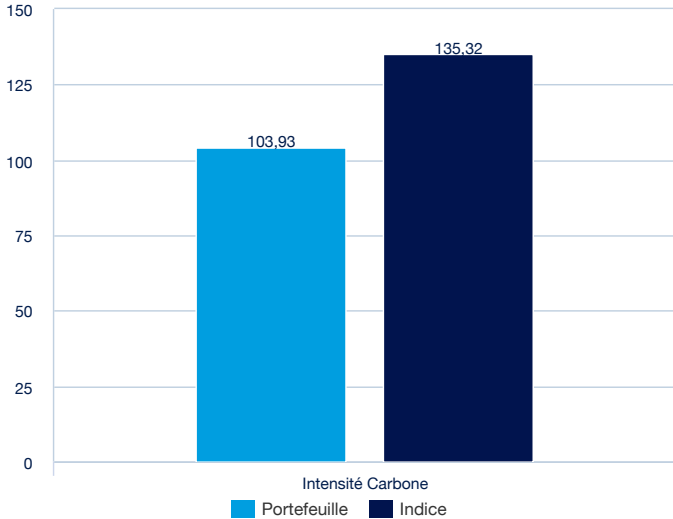
La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

ACTIONS ■

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

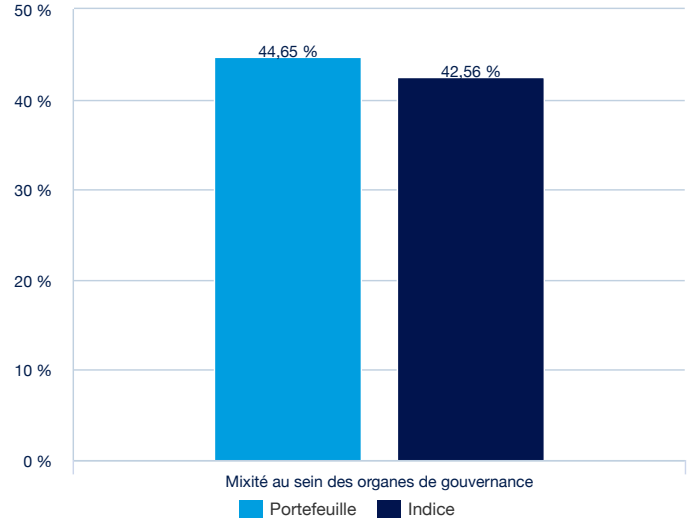
ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenus
Source : Trucost

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 99,44%

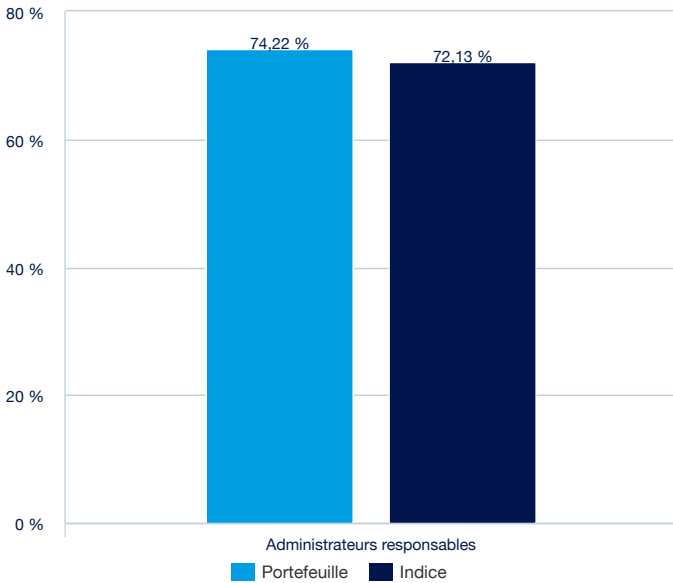
SOCIAL : Mixité au sein des organes de gouvernance



Part de femmes dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres
Source : Refinitiv, ISS, MSCI

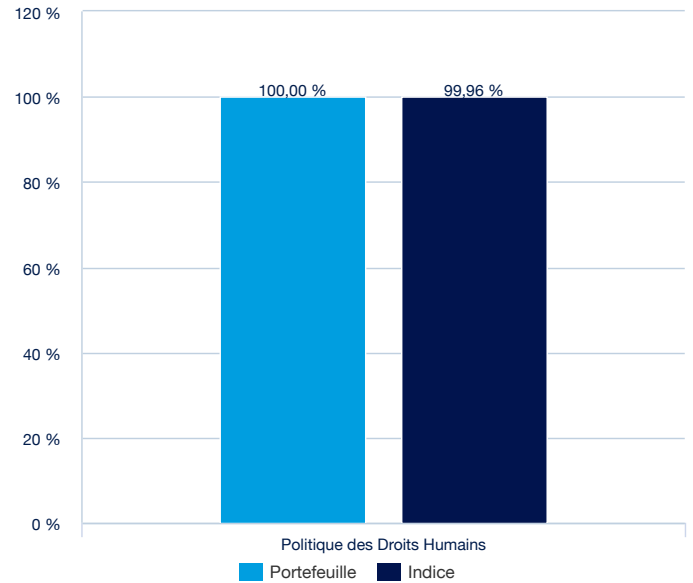
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 99,94%

GOUVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 99,86%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 99,86%

Sources et définitions

Intensité carbone : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :

Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.

Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

Mixité au sein des organes de gouvernance : Le % de diversité de genre du conseil d'administration du portefeuille est déterminé en calculant la moyenne pondérée du portefeuille du pourcentage de membres du conseil d'administration qui sont des femmes dans les entreprises détenues, exprimée en pourcentage de tous les membres du conseil d'administration. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Lorsque la couverture de la diversité des genres dans les conseils d'administration est inférieure à 100 %, les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données. Source de données : Refinitiv, ISS, MSCI et CRISIL.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.